

L'ANFR publie la liste des points dits « atypiques » recensés en 2018, où le niveau d'exposition aux ondes radioélectriques est plus élevé

Maisons-Alfort, le 20 mars 2019 – A l'issue du Comité National de Dialogue relatif aux niveaux d'exposition du public aux ondes qui s'est tenu ce jour, l'Agence nationale des fréquences (ANFR) publie la liste des points dits « atypiques » recensés en 2018. Ces points sont des lieux dans lesquels les niveaux d'exposition du public aux ondes électromagnétiques dépassent substantiellement les niveaux généralement observés à l'échelle nationale. Au total, 33 points atypiques ont été recensés sur l'ensemble des 3 168 mesures réalisées en 2018.

La loi dite « Loi Abeille » du 9 février 2015 relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques a notamment confié à l'ANFR le recensement annuel des points atypiques.

Lors du 2^e Comité National de Dialogue sur l'exposition du public aux ondes qui s'est tenu ce jour à l'ANFR en présence de l'ensemble des acteurs concernés, le bilan des points atypiques recensés en 2018 a été présenté, ainsi qu'un état de la trajectoire de résorption des points atypiques de 2017.

Pour ces recensements, l'ANFR a retenu comme critère de détection du point atypique, un niveau global d'exposition de 6 V/m ou plus, relevé dans les locaux d'habitation, les lieux ouverts au public et les lieux accessibles au public des établissements recevant du public.

Au total, 33 points atypiques ont été identifiés en 2018, ce qui représente 1 % de l'ensemble des 3 168 mesures réalisées sur l'année dans le cadre du dispositif national de surveillance et de mesures des ondes électromagnétiques. Par ailleurs, la trajectoire de résorption des points atypiques 2017 montre que 11 d'entre eux ont été résolus sur les 15 points qui avaient été recensés à cette période.

Ces recensements alimentent la réflexion du Comité National de Dialogue sur ce sujet central : identification et réduction des points atypiques.

En savoir plus :

- **[Le rapport sur le recensement des points atypiques 2018](#)**
- **[La présentation du bilan des points atypiques faite lors du Comité National de Dialogue](#)**
- **[Brochure sur le dispositif national de surveillance et de mesures des ondes](#)**
- **[Le site CARTORADIO, qui recense l'ensemble des mesures d'exposition du public aux ondes](#)**

Contact presse : Isabelle Hautbois - presse@anfr.fr – 01 45 18 72 19 / 06 80 59 00 51

Retrouvez-nous sur :

